

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de **Poste de professeur-e assistant-e en logopédie à 50 %**

Caractéristiques du poste : La/le candidat-e présentera une orientation scientifique s'inscrivant dans le champ de la logopédie, avec un accent particulier sur les aspects moteurs, notamment les troubles bucco-linguo-faciaux (y compris la paralysie faciale), les troubles de l'oralité, de la déglutition, de la parole et/ou de la fluence chez l'enfant et/ou l'adulte. Elle/il aura une charge d'enseignement de 2h hebdomadaires (au niveau Bachelor et Master), et elle/il assurera la supervision de doctorant-e-s et de travaux de Master.

En outre, la/ le candidat-e devra :

- Faire preuve d'une aptitude à la collaboration et au travail interdisciplinaire, en particulier avec la psychologie et les sciences cognitives ;
- Offrir une orientation complémentaire aux travaux menés à l'Institut des sciences logopédiques à l'UniNE et à l'Institut du langage et de la communication de la Hochschule für Heilpädagogik (Zurich) ;
- Être prêt-e à s'engager dans le dialogue avec la Cité (Cantons, Hôpitaux, Hautes écoles de Suisse).

Exigences : Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un doctorat, d'une expérience de recherche d'au moins deux ans depuis le doctorat, d'une expérience de gestion académique et d'un dossier de publications diversifiées et de haut niveau. Le poste est ouvert aux candidat-e-s non francophones, avec un enseignement provisoire en anglais mais qui devront s'engager à organiser les examens en français et à maîtriser le français dans les deux ans qui suivent leur entrée en fonction. La maîtrise de l'allemand, ou la volonté de se perfectionner, est exigée afin de superviser les doctorant-e-s germanophones provenant de la HfH, et d'y offrir des enseignements ponctuellement.

Le statut de PA implique que le titre de doctorat doit dater de moins de 10 ans avant la date de nomination (cf. date d'entrée en fonction).

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025 ou à convenir.

Délai d'envoi des candidatures : 31 janvier 2025.

Les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants : a) lettre de motivation ; b) curriculum vitae ; c) liste des publications ; d) copie des titres obtenus (doctorat et titre le plus élevé) ; e) vision scientifique du domaine et des activités que la personne candidate entend développer en qualité de Professeur-e assistant-e ; f) trois personnes de référence avec précision de la relation à la personne candidate.

Les personnes candidates sont invitées à déposer leur dossier par voie électronique (PDF) sur www.unine.ch/candis (FLSH_LOGO) jusqu'au 31.01.2025. Aucune publication ne doit être envoyée à ce stade.

Renseignements : D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la Prof. Katrin Skoruppa (katrin.skoruppa@unine.ch) ou sur le site www.unine.ch/islo

Par ailleurs, il est vivement conseillé de se référer au règlement concernant la procédure de nomination des Professeur-e-s accessible depuis la page Emploi de l'Université www.unine.ch/emploi/ ainsi qu'aux statuts de l'Université www.unine.ch/luniversite/lois-et-reglements/

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.